

LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT AU PROCESSUS DE LABELLISATION

ÉGALITE FILLES-GARÇONS

*À l'usage des établissements
(collèges et lycées) candidats à la
labellisation*

SOMMAIRE

Introduction P.3

1 - LA LABELLISATION EGALITE FG : FICHE D'IDENTITE DETAILLEE P.4

- Présentation du label égalité FG
- Le pilotage opérationnel du label
- Le calendrier académique de mise en œuvre
- Retour sur l'année scolaire 2022-2023

2 - LA DEUXIEME EDITION 2023-2024 P.5

Présentation de la deuxième édition
Calendrier détaillé de mise en œuvre
La valorisation du label

3 - LES CRITERES ET LEVIERS D'ACTION P.7

- Les critères de labellisation
- Les leviers d'action

4 • OUTILS ET RESSOURCES P.8

- L'outil d'aide à l'évaluation
- Quelques ressources utiles

Annexe 1 – Liste des EPLE labellisés 2022-2023

Annexe 2 – Quelques références bibliographiques

PRESENTATION GENERALE

La création d'un **label Égalité filles-garçons** pour les établissements **du second degré** s'inscrit dans le prolongement des engagements de l'École en faveur de ce principe fondamental d'éducation qu'est l'égalité, qui permet de donner les mêmes chances de réussite et d'épanouissement scolaire à toutes et à tous.

Ce label vise à **rendre visible** l'ensemble des actions menées dans les domaines pédagogique et éducatif pour transmettre et faire vivre l'égalité, qu'il s'agisse des enseignements, des situations d'apprentissage, des activités menées à l'échelle de la classe ou bien de l'établissement, de la vie scolaire, de la gestion des espaces et des relations entre l'établissement, son environnement ainsi que ses partenaires institutionnels et associatifs.

La labellisation est moins une finalité en soi qu'un levier à saisir pour valoriser ce qui se fait déjà sur cet enjeu et pour susciter une dynamique d'émulation au sein des équipes autour d'un projet porteur de sens, dans une approche à la fois spécifique et intégrée.

La démarche de labellisation est volontaire et peut être portée par un ou plusieurs établissements scolaires du 2nd degré. Elle favorise la structuration de l'action et son évolution de manière transversale et systémique. Elle permet de mobiliser les équipes autour d'un projet fédérateur et d'inscrire cette dynamique dans la durée c'est-à-dire dans une logique de progressivité et de montée en charge de cette prise en compte.



Le texte de référence : la circulaire du 10 mars 2022

Les enjeux de l'égalité entre les filles et les garçons

Un état des lieux qui dresse des constats récurrents:

[consultez-filles-et-gar-ons-dition-2021-74948.pdf](#)

- Des inégalités de situation dans les parcours scolaires, les choix d'orientation et la poursuite d'études,
- La forte prégnance des stéréotypes de genre qui pèsent sur les trajectoires individuelles et impactent à moyen et long terme les parcours professionnels et le déroulement de carrière,
- Le frein des violences sexistes et sexuelles.

D'où la nécessité de renforcer les moyens d'action

Les leviers de l'égalité entre les filles et les garçons dans le quotidien des établissements scolaires

- Le cadre juridique,
- Les formations à l'égalité FG,
- La désignation de référents égalité FG dans les établissements du 2nd degré

[Lettre mise en place référents égalitépdf](#)



Depuis 2022, le label égalité FG :

un levier d'émulation, de mobilisation et de valorisation

Les modalités de mise en œuvre de la labellisation

- Les objectifs
- Les leviers d'action
- Les niveaux d'engagement

1 • LA LABELLISATION ÉGALITE FG : FICHE D'IDENTITE DETAILLEE

Présentation du label

Texte régissant le label :

Circulaire du 10-3-2022 - MENJS - DGESCO C2-1

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo11/MENE2207942C.htm>

Principaux objectifs :

- **Rendre visible** l'ensemble des actions engagées dans les domaines pédagogique et éducatif,
- **Assurer la lisibilité** de ces actions auprès de l'ensemble de la communauté éducative,
- Outil de **mise en cohérence et synergie**,
- Développer l'**approche intégrée** de l'égalité à l'échelle d'un établissement,
- Faire **levier** auprès d'autres établissements.

Objectifs thématiques :

- Prévention/lutte contre les **stéréotypes de genre** et **accès pour toutes et tous à une orientation moins genrée**,
- Création d'une **culture du respect**,
- Prévention/lutte contre toutes les formes de **violences sexistes et sexuelles**

Niveaux de déclinaison :

Le label propose 3 niveaux de déclinaison de cette démarche :

- Le niveau 1 reconnaît un **engagement** de l'établissement scolaire,
- Le niveau 2 marque l'**approfondissement** de la démarche,
- Le niveau 3 atteste d'une **expertise partagée** par l'ensemble de la communauté éducative.

Les niveaux 1 et 2 de labellisation relèvent de l'académie, le niveau 3 relève du ressort national.

NB : le passage à un niveau de labellisation n'est pas conditionné à l'obtention du niveau précédent.

→Les résultats de la campagne annuelle de labellisation sont publiés à l'occasion de la semaine de l'égalité, organisée autour du 8 mars, journée internationale des droits des femmes.

→Pour le niveau 3, les dossiers de candidature doivent être transmis auprès du niveau national qui expertise les candidatures pour une éventuelle valorisation à l'occasion du 8 mars.

Durée de labellisation :

Le niveau national n'a pas précisé de durée officielle de validité de label qui est soumis au réexamen.

Au niveau académique, une durée d'un an a été fixée pour les établissements relevant du niveau 1, dont les actions sont moins effectives qu'à l'état de projet. 2 ans est la durée fixée pour les autres établissements quel que soit le niveau atteint.

Etablissements concernés :

Les collèges et tous les lycées, publics et privés sous contrat

Possibilité de labelliser plusieurs établissements dans une dynamique inter-établissements.

Le pilotage opérationnel du label

Niveau national

→Bureau de l'égalité et de la lutte contre les discriminations - Direction générale de l'enseignement scolaire

Niveau académique

→Référente académique égalité filles-garçons/DRAIO

Contact : mission-egalite-filles-garcons@ac-normandie.fr

Calendrier académique de mise en œuvre

- **15 décembre 2024** : date limite de dépôt des candidatures

- **Janvier-février 2024** : étude des candidatures

1^{er} février : remontée des dossiers relevant du niveau 3 auprès de la DGESCO.

- **Mars 2024** : annonce des établissements labellisés et cérémonie académique de valorisation.

► Les résultats de la campagne annuelle de labellisation seront publiés à l'occasion de la semaine de l'égalité, organisée autour du 8 mars, **journée internationale des droits des femmes (et non journée de la femme)**.

Retour sur l'année scolaire 2022-2023

Information relative au label :

Le label égalité FG a fait l'objet d'une information quant à ses finalités, ses modalités et son calendrier le 17 octobre 2022 par la référente académique à l'égalité FG : <https://portail-metier.ac-rouen.fr/scolarite/egalite-filles-garcons-lutte-contre-les-discriminations/labellisation-egalite-filles-garcons-des-etablissements-du-second-degre>

L'appel a également été adressé par mèl aux EPLE et rappelé lors de la matinée académique du 17 novembre 2022. Une rubrique dédiée sur l'intranet académique a aussi été créée pour transmettre le cadre réglementaire, le dossier de candidature/référentiel ainsi que le lien vers le webinaire. L'espace Tribu a aussi été mis à contribution afin de communiquer sur ce label auprès des personnes référentes égalité FG au sein des EPLE.

Dossier de candidature :

Pour la 1^{ère} année de labellisation, le dossier de candidature national a été adapté à l'académie de Normandie (logo). Il n'a pas fait l'objet d'autres modifications. Un outil-radar permettant à un établissement d'autoévaluer sa prise en compte de la thématique a aussi été conçu. La transmission de tout élément complémentaire au dossier de candidature a été encouragée (projet d'établissement, règlement intérieur, CR CESC, etc.).

Groupes de travail départementaux :

La référente académique a impulsé en juin 2023 des groupes de travail départementaux (sur le site du rectorat ou au sein des établissements) permettant de réunir les référentes et référents égalité des établissements labellisés. Ces groupes de travail ont permis d'échanger entre pairs sur les bonnes pratiques, de présenter les actions menées par les référentes égalité filles-garçons et leurs élèves dans leurs établissements, d'identifier des éléments de méthodologie transposables pour d'autres établissements candidats.

2. LA DEUXIEME EDITION 2023-2024 : PROCESSUS DE LABELLISATION

Présentation du Label 2023-2024

Information relative au label :

Une présentation de la 2^e campagne de labellisation aura lieu **le jeudi 19 octobre prochain entre 12h45 et 13h45** en classe virtuelle. Des témoignages de personnes référentes seront diffusés en direct avec la présentation globale du label par la référente académique. Ce webinaire qui s'adresse aux chef(fe)s d'établissement et aux référent(e)s égalité FG sera également enregistré et accessible en replay sur l'intranet académique (périmètre caennais) et sur Portail métier (périmètre rouennais).

→ Lien de connexion vers la « Présentation du label égalité filles-garçons – En avant la 2^e édition ! » :

Lien BBB : <https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/237658/creator/82439/hash/9923f2754516fb835688e4da8e4f8c759a620488>

Lien court (identique) : <https://colibris.link/PresentationLabel23>

Formulaire de candidature :

Pour cette deuxième édition du label, nous avons opté pour un **formulaire dynamique de candidature** accessible ci-dessous afin de favoriser la saisine et le traitement des candidatures :

<https://ppe.orion.education.fr/normandie/itw/answer/s/vSihWbO1vH/k/VBjDdEj>

Groupes de travail départementaux : « Les Jeudis de l'égalité »

Nous avons opté pour la mise en place de groupes de travail en visio sur le créneau du midi jusqu'à la finalisation des candidatures au label afin de favoriser le partage d'expériences et de bonnes pratiques tout en préservant ainsi, par le choix de ce créneau et par une connexion à distance, le temps scolaire.

Calendrier détaillé de mise en œuvre du label égalité filles-garçons

LIEN DE CONNEXION IDENTIQUE POUR LA PRESENTATION DU LABEL ET LES GROUPES DE TRAVAIL DEPARTEMENTAUX « LES JEUDIS DE L'EGALITE »

Lien BBB : <https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/237658/creator/82439/hash/9923f2754516fb835688e4da8e4f8c759a620488>

Lien court (identique) : <https://colibris.link/PresentationLabel23>

**19 octobre
2023**
12h45-13h45

Lancement officiel du Label Egalité filles-garçons : webinaire de présentation destiné aux chefs d'établissement et au réseau des référent(e)s égalité FG dans les établissements scolaires. Animé par la référente académique. Témoignages d'établissements labellisés (collège Letot à Bayeux, collège Louise Michel à Alençon, collège Jean Lecanuet à Rouen).

**Les Jeudis de
l'égalité : en
avant le label !**

6 novembre
12h15-13h45

GT égalité FG (classe virtuelle) – **département de l'Eure** : établissements labellisés et établissements candidats au label. GT s'adressant au réseau des référent(e)s égalité des établissements.

16 novembre
12h15-13h45

GT égalité FG (classe virtuelle) – **département du Calvados** : établissements labellisés et établissements candidats au label. GT s'adressant au réseau des référent(e)s égalité des établissements.

23 novembre
12h15-13h45

GT égalité FG (classe virtuelle) – **département de la Seine-Maritime** : établissements labellisés et établissements candidats au label. GT s'adressant au réseau des référent(e)s égalité des établissements.

30 novembre
12h15-13h45

GT égalité FG (classe virtuelle) – **département de l'Orne** : établissements labellisés et établissements candidats au label. GT s'adressant au réseau des référent(e)s égalité des établissements.

7 décembre
12h15-13h45

GT égalité FG (classe virtuelle) – **département de la Manche** : établissements labellisés et établissements candidats au label. GT s'adressant au réseau des référent(e)s égalité des établissements.

15 décembre
12h-15-13h45

GT académique égalité FG – 5 départements – restitution des travaux des GT départementaux et échanges autour de la finalisation des candidatures au label

Janvier 2024

Examen collégial des dossiers de candidature au label

1^{er} février 2024

Instruction des dossiers par le jury académique (transmission des candidatures au niv. 3 Expertise au ministère)

**Semaine de
l'égalité – mars
2024**

Annonce des résultats académiques – cérémonie de remise du label
égalité FG

La valorisation du label

Cérémonie de remise du label

Une cérémonie officielle de remise des labels sera proposée (à confirmer) pour mars 2024.

Les résultats de la campagne annuelle de labellisation sont publiés à l'occasion de la semaine de l'égalité, organisée autour du 8 mars, journée internationale des droits des femmes.

.....

3. LES CRITERES ET LEVIERS D’ACTION

Les critères de labellisation

- **Engagement** de l'établissement scolaire = niveau 1 (échelle académique)
- **Approfondissement** de la démarche = niveau 2 (échelle académique)
- **Expertise** partagée par l'ensemble de la communauté éducative = niveau 3 (échelle nationale)

Les leviers d’action

- le pilotage de l'établissement
- la formation des personnels
- la politique éducative et la vie scolaire
- la pédagogie mixte et égalitaire
- les partenariats et le rayonnement

Télécharger le référentiel : [ici](#)

.....

4. OUTILS ET RESSOURCES

L’outil d’aide à l’évaluation

Télécharger l’outil : [ici](#)

Quelques ressources utiles

►Eduscol : <https://eduscol.education.fr/1629/egalite-filles-garcons-et-prevention-des-violences-sexistes-et-sexuelles>

Replay des webinaires « Education à l'égalité » du Centre Hubertine Auclert : <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/actualites/les-webinaires-du-centre-hubertine-auclert-education-legalite-20222023>

<https://www.onisep.fr/metier/les-quiz-de-l-onisep/egalite-filles-garcons>

►Précédent webinaire de présentation du label égalité FG – 17/10 : <https://portail-metier.ac-rouen.fr/scolarite/egalite-filles-garcons-lutte-contre-les-discriminations/labellisation-egalite-filles-garcons-des-etablissements-du-second-degre?ksession=7223e356-511e-4244-9311-666fe646ffe0>

►Rubrique égalité FG – site académique

- Mon intranet (périmètre caennais) : <https://espace-intranet.ac-caen.fr/wp/2022/10/17/egalite-filles-garcons/>
- Portail métier (périmètre rouennais) : <https://portail-metier.ac-rouen.fr/scolarite/egalite-filles-garcons-lutte-contre-les-discriminations/labellisation-egalite-filles-garcons-des-etablissements-du-second-degre>

Contact : A Destais - Tél. 06 28 21 98 70
missionegalitefillesgarcons@ac-normandie.fr

Annexe 1 - Liste des EPLE labellisés 2022-2023

NIVEAU 1	= Engagement de l'établissement
Calvados	
Bayeux	Collège Letot
Vire	Lycée Marie Curie
Manche	
Torigny les villes	Collège Albert Camus
Sartilly Bocage	Collège Anatole France
Valognes	Collège Félix Buhot
Cherbourg-en-Cotentin	Collège Le Ferronay
Carentan les Marais	Collège Gambetta
Mortain Bocage	Collège Robert de Mortain
Saint-Sauveur-Villages	Collège Tancrède de Hauteville
Montebourg	Collège Tiphaigne de la Roche
Orne	
Longny les villages	Collège Félix Leclerc
Argentan	Collège François Truffaut
Athis Val de Rouvre	Collège René Cassin
La Ferrière-aux-Etangs	Collège Charles Léandre
Mortagne-au-Perche	Lycée Jean Monnet
L'Aigle	Lycée Napoléon
Flers	Lycée Saint-Thomas d'Aquin
Seine-Maritime	
Yvetot	Collège Albert Camus
Barentin	Collège André Marie
Montivilliers	Collège Raymond Queneau
Le Tréport	Collège Rachel Salmona
Saint-Valery en Caux	Lycée de la Côte d'Albâtre
Barentin	Lycée Thomas Corneille
Le Havre	Lycée (LGT + LP) Jules Siegfried
Saint-Etienne du Rouvray	LPO Le Corbusier
Eure	
Val-de-Reuil	Collège Alphonse Allais
Conches-en-Ouche	Collège Guillaume de Conches
Nonancourt	Collège Jean Dauphin

NIVEAU 2	= Approfondissement
Orne	
Alençon	Collège Louise Michel
Seine-Maritime	
Neuville les Dieppe	Collège Albert Camus
Duclair	Collège Gustave Flaubert
Le Havre	Collège Eugène Varlin
Rouen	Collège Jean Lecanuet

→Pas de niveau 3 « Expertise » identifié pour cette 1^{ère} édition

